

**COMITE DE QUARTIER  
CAYRETS**

Agde, le 27 septembre 2017

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 20 SEPTEMBRE 2017  
COMITE DE QUARTIER « CAYRETS »**

**A - VIE QUOTIDIENNE**

**1 Croisement rue Danton rue de la Corderie :**

Les grosses pierres au milieu de la rue sont descellées.

*Réponse :*

Les bordures CC1 seront rescellées.

**2 Rue Sadi Carnot rue de la République :**

Sur le trottoir gauche en descendant un carré de 2m<sup>2</sup> n'est pas bitumés depuis longtemps plein de cailloux inondent le trottoir.

*Réponse :*

La commande de l'enrobé rouge n'est possible qu'avec un minimum de 3 tonnes, or, dans ce cas nous avons besoin seulement de 200 kg. Dès qu'un chantier important se présentera, nous irons combler cet espace.

**3 Poubelles et encombrants sauvages :**

Angle rue Danton, rue du Rouet et Victor Lachaud sont en continu toute la semaine, juste sous le panneau « interdiction de déposer les ordures » nous n'avons vraiment pas l'assurance de voir un jour une répression efficace ; sachant que ce sont bien les occupants des immeubles du coin de ces rues qui en sont à l'origine.

De plus, le stationnement sauvage sur les trottoirs est de mise surtout en soirée, nous n'avons jamais vu la moindre patrouille de police dans le quartier.

*Réponse :*

Nous avons mené des opérations de terrain et plus précisément de roulage des bacs qui restent à demeure sur la voie publique afin d'expliquer aux non-respectueux les consignes relatives à l'utilisation des conteneurs. Les agents de terrain ont prévu d'y passer régulièrement pendant quelques temps afin de s'assurer que les consignes sont bien respectées. Cette doléance a été transmise à la Brigade Environnement afin qu'ils patrouillent dans ces rues.

Une patrouille est passée le 12 septembre, les agents ont pu constater qu'il y avait deux cartons rue du Rouet. La brigade environnement effectuera d'autres passages.

**4 Plots plastics:**

Peut-on les enlever les plots écrasés qui interdisent le stationnement ?

*Réponse :*

Ils seront remplacés.

**5 Trottoirs rue Victor Lachaud :**

Cela serait bien qu'ils soient remis en état, ils ne sont pas carrossables.

*Réponse :*

Cette demande est à inscrire sur l'arbitrage du budget 2018.

### **6 Impasse Mallarmé :**

Demande d'intervention de la voirie pour le nettoyage Nicollin, le message a été envoyé.

#### **Réponse :**

Le nettoyage a été effectué avec une balayeuse mécanique et un souffleur.

### **7 Piste cyclable le long de l'Hérault :**

Remise en état de la piste comme déjà demandée, ainsi que l'élagage de la haie côté intérieur pour faciliter la circulation.

#### **Réponse :**

Les haies seront taillées quant à la piste cyclable la demande est enregistrée.

### **8 Avenue Pompidou :**

Il reste un trou à combler à droite en descendant en bas de la rue.

#### **Réponse :**

Suite à une fuite les services ont ouvert la voirie et la refermeront une fois réparée.

### **9 Rue Jean Nohain :**

Peut-on savoir quand sera refait l'enrobé ?

#### **Réponse :**

Cette demande est à inscrire sur l'arbitrage du budget 2018.

### **10 Rue Barral :**

Nous ne sommes toujours pas d'accord sur le maintien des plots à la hauteur du N°6 c'est dangereux car ça nous oblige à nous déporter.

#### **Réponse :**

La décision de les conserver a été prise durant la dernière réunion.

### **11 Déchetterie LA PRUNETTE :**

Comment va-t-on faire pour les végétaux dans l'avenir ?

#### **Réponse :**

L'apport des végétaux à la déchetterie de la Prunette sera à nouveau autorisé à compter du 18 septembre 2017. Seuls les particuliers seront acceptés avec des dépôts ne dépassant pas 1m3. Pour les dépôts plus importants et pour les professionnels, les déchets verts devront être directement amenés à la plateforme de compostage. La déchetterie des 7 Fonts continue à recevoir des déchets verts mais avec des modalités similaires à la déchetterie de la Prunette.

### **12 Chemin des Cayrets :**

Partie comprise entre la rue Pierre Latte et la rue Chaban Delmas :

1/ le 5ème réverbère en partant de Pierre Latte n'a toujours pas été remis en place.

#### **Réponse :**

Le candélabre du chemin des Cayrets sera remis en place la semaine prochaine.

2/ le délaissé en haut du chemin des Cayrets en arrivant rue Chaban Delmas, une demande avait été faite au propriétaire sur la possibilité de faire des places de parking, à ce jour pas de nouvelles ?

#### **Réponse :**

Les travaux sont toujours en cours, le service Domanialité va adresser un courrier à l'aménageur pour que les travaux de reprise soient effectués.

**13 Rue Albert Schweitzer :** suite à la construction d'un immeuble en face de la villa Cézanne plusieurs dégradations constatées :

.1/ deux bordures de trottoirs défoncés

.2/ l'entreprise a fait sauter l'enrobé du trottoir devant la construction et ne l'a pas remis en état

#### **Réponse :**

Le service domanialité va identifier l'entreprise afin qu'elle fasse la reprise.

### **14 Nous avons constaté en centre-ville et sur la promenade que des STAFF,**

Ces chiens de race sont tenus en laisse par des mineurs alors que les maîtres sont soumis à une

autorisation de détention spéciale, très encadrée, « chiens classés dangereux ». Dans ce même quartier des gros chiens se promènent sans laisse ni muselière ?

Réponse :

Concernant les chiens dangereux vus en centre-ville d'Agde, il faudra nous donner plus de précisions sur le lieu, car ni le CQ du cœur de ville, ni les associations de commerçants du centre-ville, ni les patrouilles PM, ni la vidéo, ne font état de cela.

Attention à la réglementation relative aux chiens dangereux notamment les STAFF, car ces derniers sont divisés en 2 catégories : les staffordshires terrier, qui sont des chiens classés et les staffordshires bull terrier qui ne le sont pas.

CQ :

- Place de la Marine : il n'y a pas assez de barrières lors des manifestations organisées par la ville,

- Boulevard des Lucioles/ Impasse du Saphir /Rue des Aigues Marines : reprendre le revêtement.

### **SECURITE**

*Présenté par Luc Larose*

- Accidents : 8

- Incendie : 1

- Problèmes de voisinage : 2

- Interpellation : 1

- Nuisances sonores : 8

- Salubrité et divagation d'animaux : 7

- Aggression : 1

- Rixes : 2

- Vols : 3

### **GRANDS TRAVAUX**

*Didier SAIGNES - Directeur voirie & Réseaux*

#### **Square Van Cao**

Il est prévu de réaliser un parking paysager de 36 places dont 1 PMR à l'angle de la rue du Docteur Van Cao et de la rue de l'Opaline. Les places de stationnement seront réalisées en dalles perméables afin de limiter les eaux de ruissellement lors de fortes précipitations. Au total, plus de 40% de la surface de la parcelle sera dédiée à la végétation et aux espaces de repos.

Les travaux doivent débuter en fin d'année pour une livraison début 2018.

Le montant des travaux est estimé à 170 000 € hors plantations.

*Didier SAIGNES - Directeur voirie & Réseaux*

#### **Aménagement de la bretelle RD 612 – Route de Rochelongue**

Afin de désengorger la route de Guiraudette et le chemin de Notre Dame à Saint Martin, il est envisagé de créer une bretelle de sortie de la RD 612 sur la route de Rochelongue.

Ainsi, les véhicules en provenance de Béziers ou de l'A75 et allant vers Rochelongue auront une sortie dédiée et n'auront plus à utiliser les sorties Grau d'Agde et Cap d'Agde.

D'ici fin 2017, le rond-point de Batipaume sera redimensionné afin de faire face à l'augmentation du trafic arrivant depuis la RD612. Concomitamment, un Bureau d'Études mandaté par le Conseil Départemental va travailler sur le projet de l'échangeur. D'ici le printemps prochain, les études seront terminées et les travaux pourront démarrer durant le dernier semestre 2018.

*Laurent BRAULT – Directeur du service architecture et bâtiment*

#### **Centre Technique Municipal**

Le future CTM est un nouvel équipement qui accueillera un total d'environ 160 personnes qui seront appelées à travailler sur ce site qui sera composé :

D'un bâtiment administratif de 1000 m<sup>2</sup> répartis sur deux niveaux, regroupant les zones d'accueil, bureaux, vestiaires et cafétéria.

D'une zone de 2200 m<sup>2</sup> regroupant 5 bâtiments pour les différents ateliers composant les services techniques (bâtiment, voirie, garage, festivités, magasin central,...)

*Didier SAIGNES - Directeur voirie & Réseaux*

**Avancement de l'Opération :**

Le permis de construire a été déposé et accepté en date du 25 mars 2016.

L'opération se décompose en 3 phases :

**1 / Phase EXE (Exécution) pour les travaux de Terrassement et VRD : en cours.**

Terrassements généraux à 100%

Bassin de rétention à 30%

Tranchées et réseaux à 50%

Reprofilage des fossés à 100%

Fin des travaux de terrassement et VRD pour début novembre.

**2/ Phase DCE (Dossier de Consultation des Entreprises) pour les lots bâtiments :**

Attribution des lots pour fin septembre

**3/ Phase EXE (Exécution) pour les lots bâtiments :**

Phase préparatoire courant octobre

Commencement des travaux début novembre

La durée des travaux (y compris phase préparatoire) est ramenée à 9 mois avec une mise en service du site avant la saison estivale 2018.

*Didier SAIGNES - Directeur voirie & Réseaux*

**Réseau des voies douces**

Une étude a été réalisée pour la création d'une voie douce sur l'avenue de St Vincent sur une longueur de 820 ml (du chemin de la Chevrette à l'avenue François Mas). Le montant des travaux étant estimé à environ 500 000 €, une variante est à l'étude afin de réduire les coûts et optimiser les espaces.

Concernant l'entrée du Cap, la voie douce qui longe les nouvelles voies est déjà ouverte, même s'il subsiste des tronçons provisoires au niveau de l'accès au chantier Cœur de Station et de la sortie du parking Alsace-Lorraine. Il faudra attendre le printemps 2018 pour voir les revêtements définitifs réalisés. La jonction vers Agde est également à l'étude entre la future passerelle et le stand de tir à l'arc.

Le raccordement entre l'avenue du Bagnas et la route de Marseillan-plage doit également être pérennisé. Dans un premier temps, les abords du chemin existant ont été débroussaillés, puis les nids de poules seront rebouchés et de la signalétique sera mise en place.

Enfin, des travaux d'entretien seront réalisés courant 2018, notamment sur le boulevard Jean Monnet, ainsi que boulevard du St Christ et boulevard Pompidou. La pose d'une signalétique directionnelle à l'attention des cyclistes se poursuivra également.

*Didier SAIGNES - Directeur voirie & Réseaux*

**Réhabilitation du Quai du Chapitre**

Le projet de la piétonisation du quai du Chapitre sera constitué en deux phases :

L'aménagement de la voie douce du parvis du Moulin des Evêques au pont des Maréchaux,

Du pont des Maréchaux à la rue Chassefière sur le bord de l'Hérault.

Sur une longueur totale de 480 m et d'une emprise variable de 8 mètres, ce sont environ 4000 m<sup>2</sup> dédiés aux cheminements doux, aux espaces promenade, aux VL et aux piétons, les travaux sont estimés à environ 1 200 000 € H.T.

A ce jour, l'étude préliminaire est achevée et l'AVP est en cours de réalisation ; les travaux de la phase 1 seront engagés en début d'année, en débutant par la liaison partagée vélos/piétons, dans la partie comprise entre le Moulin des Evêques et le pont des Maréchaux.

*Didier SAIGNES - Directeur voirie & Réseaux*

### **Piétonisation du Cœur de Ville**

Dans le cadre du programme de piétonisation de certains espaces publics engagé par la Ville, il a été procédé à la mise en place de bornes automatiques de contrôle d'accès pour limiter la circulation des véhicules dans la Cœur de Ville historique.

#### **Les bornes ont été installées aux lieux suivants :**

Rue d'Embonne au niveau de la rue Jean Roger (borne existante), Rue du Portalet, Rue de la Halle, mise en place d'un potelet pour limiter l'accès, Rue Perben, Place Louis Bessières, Rue Saint Vénuste, Place Molière (bornes existantes).

Toutes les nouvelles bornes installées sont électriques afin de limiter les nuisances occasionnées par le fonctionnement de ces bornes.

Les conditions d'accès sont les suivantes :

- 1 BIP sera fourni à toutes les personnes disposant d'un garage,
- 1 BIP sera fourni aux personnes à mobilité réduite,
- 1 BIP sera fourni aux personnes âgées.

#### **Les conditions d'utilisation sont les suivantes :**

Bornes constamment en position haute,  
Fonctionnement des bornes uniquement avec le bip,  
Mise en place de sectorisation pour limiter la circulation des véhicules.

La Ville a confié à la société SOGETRALEC la réalisation de ces travaux, pour un montant de 70 000 € TTC.

*Didier SAIGNES - Directeur voirie & Réseaux*

### **Projet l'Agenouillade**

La ville a engagé une réflexion sur l'aménagement de la place de l'Agenouillade sur le principe d'une procession allant de de La Chapelle à l'église autour de la vierge

L'ensemble de cet aménagement sera ouvert aux piétons et aux cycles et un parking externalisé à cet espace sera réalisé.

Le coût de cette réalisation est de l'ordre de 350 000 € sous réserve des arbitrages et validation des études AVP.

*Didier SAIGNES - Directeur voirie & Réseaux*

### **Travaux entrée de station du Cap d'Agde**

Les travaux du Cœur de Station se poursuivent conformément au planning établi lors du démarrage des travaux. Aujourd'hui, plus de 50 % du bassin de rétention sur lequel se trouvera l'extension du parking Alsace-Lorraine est réalisé. Les entreprises se concentrent actuellement sur le futur parking réservé au personnel de l'Office de Tourisme (terrassements, murs de soutènement, réseaux...), puis se poursuivra en direction de l'avenue des Sergent pour le parking visiteurs.

#### **Présents :**

M FREY, M BENTAJOU, M BANCAREL, M SAIGNES, M BRAULT, M HERAL, M LAROSE, M DESTRADE, M RUIZ.

#### **Représentants du comité de quartier :**

Mme ALENGRIN, Mme CROUZET, M DREMONT, Mme ESCUDIER, M FRANCHART, M GLINEUR, Mme GOUDARD, Mme GOUJET, Mme HENRI, Mme HOFFMEISTER, M LABUSSIÈRE, Mme PALUMBO, Mme SIGAL.

#### **Absents excusés :**

M AMOURET, M BONTEMPS, M PAGANON.

#### **Absent non excusée :**

M BENECH.